AVEC LA MAJORITÉ UN GAULLISTE DÉVOUÉ ET EFFICACE

Je suis l'ancien chef de cabinet d'Edmond MICHELET, ministre d'Etat du Général de Gaulle, et chargé de mission au cabinet de Jacques CHIRAC, Maire de Paris. Je suis gaulliste et membre du Comité Fédéral R.P.R. de Paris.

JEAN AILLAUD



Photos : Patrice DUCHEMIN

Suppléante : Monique LEGRAND

Ma suppléante, Monique LEGRAND, vous la connaissez déjà : elle fut la suppléante de Mme Paulette BERNIER aux dernières élections municipales de mars 1977, sur la liste soutenue par Jacques CHIRAC.

Ce n'est pas par hasard si j'ai voulu faire équipe avec une femme, pour me mettre aux service de tous les habitants de nos quartiers Bel-Air et Picpus : en effet, à nous deux, avec nos sensibilités et nos expériences différentes, avec notre dévouement qui est grand, nous saurons répondre à ce que vous souhaitez après le départ du grand député qui fut le vôtre ici, Roger FREY.

Nous serons avant tout à votre service, pour vous aider chaque jour, et pour contribuer aussi, avec la Majorité, et notamment le R.P.R., à la défense d'une société de liberté et de progrès.

Depuis seize ans, vous avez accordé ici votre confiance à un homme éminent, à Roger FREY qui fut, vous le savez bien, ministre et compagnon du Général de Gaulle. Aujourd'hui, Roger FREY est Président du Conseil Constitutionnel : c'est une charge très importante au sommet de l'Etat qui le contraint à ne plus être représentant du XIIe arrondissement.

Et, si j'ai voulu être présent pour cette élection législative, qui est capitale pour l'avenir de notre Pays et pour l'avenir de nos Libertés, c'est pour vous permettre de faire votre choix, sans que personne ne puisse prétendre vous « forcer la main ».

En effet, des négociations d'Etats-majors et de couloirs, très regrettables, avaient abouti à la désignation d'un centriste pour représenter les électeurs gaullistes et R.P.R.

Ce centriste a 65 ans. C'est un homme certes respectable, mais qui, toute sa vie politique durant, n'a jamais cessé de s'opposer à la politique de la Majorité gaulliste au pouvoir. Depuis peu d'années, il s'est finalement rallié, à la Majorité Présidentielle.

Certains auraient donc voulu que vous n'ayez pas le choix... ce qui vous auraient contraint de voter au 1er tour pour un centriste alors que, depuis seize ans, vous n'avez cessé de confirmer, à chaque élection, votre désir de voter pour un gaulliste.

Voilà pourquoi, appuyé par de très nombreux habitants des quartiers Bel-Air et Picpus, j'ai décidé de rétablir ce choix et d'être candidat.

Car il faut le dire honnêtement : choisissez entre les deux familles de la Majorité

1 — Paul PERNIN, 65 ans, qui est un centriste un homme de Jean Lecanuet, opposé notoirement pendant des années à la politique du Général de Gaulle, et finalement rallié à la Majorité.

2 — Jean AILLAUD, 38 ans, qui est gaulliste, membre du Comité Fédéral du R.P.R. et ancien chef de cabinet d'Edmond Michelet, ministre du Général de Gaulle.

Ainsi les choses sont-elles claires.

Car j'aime les choses claires, directes et honnêtes : je soutiens la politique de Raymond Barre, et les choix que fait pour la France le Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing. Et je soutiens aussi Jacques CHIRAC, le Maire de Paris, Président du R.P.R.

Monique LEGRAND, ma suppléante, est une jeune femme remarquable de dévouement et d'enthousiasme : membre du Nouveau Contrat Social, du Président Edgar Faure, elle a le soutien de cet homme éminent, qui est, vous le savez, le Président de l'Assemblée Nationale.

J'ai 38 ans et près de quinze ans d'expérience de la vie politique, aux côtés de ministres et d'élus de grande valeur : avec la Majorité, je voterai à l'Assemblée Nationale pour le R.P.R. si je suis élu. Je saurais vous être dévoué et ne pas vous décevoir.

Merci de m'accorder votre confiance !

VOICI MON CONTRAT AVEC VOUS

Je vous l'ai dit très clairement et très sincèrement au cours de cette campagne électorale : je serai pour vous un élu dévoué et présent.

Des promesses, je tiens à en faire devant vous, car, une fois élu, j'ai bien l'intention de tenir ce que j'ai promis !

Mieux, j'ai décidé de passer avec vous un véritable contrat.

Je m'engage donc ici solennellement à mettre en œuvre, lorsque je serai élu, les projets suivants :

POUR LE XIIe

1 - J'assurerai une présence permanente dans l'arrondissement pour y être vraiment au service de tous et surtout des plus démunis et des personnes âgées.

2 - Pour elles, précisément, je mettrai immédiatement en œuvre mon association d'assistance, que je soumettrai à l'approbation des pouvoirs publics et des élus locaux. Cette association d'assistance, je vous le rappelle, serait à la disposition des personnes âgées 24 heures sur 24, dimanches et jours fériés compris sur simple appel téléphonique.
Des secours d'urgence pourraient donc être prodigués immédiatement.
Cette assistance serait aussi juridique, technique et administrative : elle permettrait aux personnes âgées de ne plus être isolées et impuissantes devant le dédale des démarches administratives.
C'est, assurément, le projet le plus original qui ait été formulé dans ce domaine en France !

3 - Je ferai pression, immédiatement après mon élection, sur les pouvoirs publics afin que cesse la prostitution dans le Bois de Vincennes.
Celà est possible ! Il y faut seulement de la volonté et de l'opiniâtreté : j'aurai, je vous l'assure, à la fois et l'une et l'autre.

4 - Dans le Bois de Vincennes, encore, il faut améliorer la circulation et le stationnement pour rendre aux piétons, aux promeneurs et aux enfants la plus grande partie de ce bois qui est le véritable joyau de l'arrondissement.

5 - Il faut protéger la forêt au Bois de Vincennes, veiller au meilleur entretien des arbres et prévoir l'avenir : il faut pour celà, agir pour qu'une véritable politique du reboisement soit entreprise et développée.

6 - Il faut aussi plus de sécurité dans nos quartiers et dans la ville.
Je soutiendrai le programme de développement de la Majorité qui, à ce sujet, prévoit le recrutement de dix mille hommes supplémentaires pour les forces de police urbaine.

7 - Pour les jeunes couples, dont les enfants en bas âge sont souvent un problème quand la mère travaille, je veillerai à ce que l'excellente politique de mise en service de crèches soit poursuivie et que des établissements d'accueil soient encore créés, en nombre suffisant, dans chaque quartier.
Ayant moi-même moins de quarante ans, il est évident que je suis sensible aux problèmes d'installation des jeunes dans la vie : ils trouveront avec moi un allié sûr et attentif. J'en prends l'engagement !

POUR SOUTENIR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Il s'agit donc de s'opposer avec la plus grande énergie à ceux qui prétendent, avec les Communistes, imposer à la France le Programme commun.

LA LIBERTÉ

8 - Je m'engage donc, après mon élection, à soutenir tous les élus et formations politiques qui, comme nous, sont opposés à cette tentative de prise du pouvoir par les collectivistes.

9 - Pour renforcer la liberté individuelle du citoyen et son intégrité personnelle, il faut améliorer la législation en vigueur : je ferai des propositions de lois et je voterai les textes que proposera la Majorité pour étendre les garanties de la personne.

LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE

10 - Dans un contexte économique international qui demeurera difficile, au cours des prochaines années, il faudra assurer un développement régulier de l'économie française : sur ce chemin verglacé, il est nécessaire de conduire avec prudence sans les accélérations brutales que les Communistes et leurs alliés Socialistes voudraient donner, par démagogie, à l'économie.

11 - Il faut réaliser une pause des charges sociales et fiscales, pour favoriser l'emploi, l'investissement et la consommation : la Majorité et le R.P.R. que je soutiens, prévoient que les charges sociales et fiscales des entreprises et des particuliers ne seront pas augmentées en 1978 et 1979.

12 - Je soutiendrai toutes les initiatives qui permettront d'accroitre la participation dans l'entreprise : les cadres, en particulier, seront appelés à désigner des représentants avec voix délibératives au sein des conseils de surveillance et des conseils d'administration.
Il faut aussi favoriser, par des incitations fiscales tout ce qui peut faciliter l'acquisition d'actions de l'entreprise par le personnel salarié.

Ceci est mon contrat avec vous. Je m'engage à le respecter. Conservez-le : j'aurai au cours d'une prochaine élection à vous en rendre compte.

Taillard